REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 2 décembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué du département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS, GE) et du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS, VD)

COVID-19: quarantaine des élèves et du personnel de l'International School of Geneva La Châtaigneraie Campus, Founex, canton de Vaud

Suite à deux cas confirmés du variant Omicron ayant fréquenté le campus de la Châtaigneraie de l'Ecole internationale de Genève cette semaine, les services des médecins cantonaux des cantons de Vaud et de Genève ont pris la décision conjointe de mettre en quarantaine l'ensemble des élèves et du personnel du campus pendant dix jours.

Environ 2000 personnes sont concernées par cette mesure, dont 1600 enfants. Toutes les personnes concernées doivent également effectuer un test PCR. Les parents et la fratrie des élèves concernés doivent également faire un test de dépistage afin de détecter au plus tôt la présence éventuelle du variant Omicron. Il s'agit de la première mesure de cette ampleur. Ces deux cas sont en lien étroit intrafamilial avec une personne positive de retour de voyage d'Afrique du Sud.

Jusqu'à présent, seuls quelques rares cas importés ont été identifiés en Suisse. Nous n'avons encore jamais observé de contamination sur les territoires genevois ou vaudois. Cet élément nous impose aujourd'hui, par principe de précaution, de décider de mesures fortes.

Les risques et la menace liés au variant Omicron sont considérés comme élevés à ce stade pour plusieurs raisons:

- probable contagiosité élevée du variant Omicron;
- données insuffisantes concernant la virulence: les données ne sont pas encore assez solides pour déterminer si ce variant entraîne des infections plus sévères;
- possible échappement immunitaire: nous n'en savons pas encore assez pour déterminer l'importance de l'échappement immunitaire consécutif aux mutations observées.

Les tests utilisés en Suisse (tests rapides et tests PCR) sont efficaces pour identifier une personne infectée avec ce variant.

Il est indispensable de freiner l'introduction du variant sur notre territoire. Lorsqu'identifié, il est également indispensable de réduire le plus possible la transmission en Suisse.

Ces diverses raisons nous incitent à prendre toutes les précautions nécessaires. C'est pourquoi une quarantaine stricte a été décrétée pour les élèves de l'école fréquentée par deux

malades COVID avec variant Omicron confirmé.

Pour toute information complémentaire:

- *Genève: M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSPS, T. 079 935 86 75.*
- *Vaud: Mme Sonia Arnal, déléguée départementale à la communication, DSAS, T. 079 783 25 89.*